

Image not found or type unknown



cerdit a la consommation

Par **fleurdelys**, le **28/10/2010** à **08:39**

je voulais savoir aussi car je viet e maitre ma maison e vente mais je ne sais pas car je vais avoir un souci pour la signature des papier car mon mari place en ehpad mais chassant qu'il me reconnais pas quand je vais le voir .car alepoque je devais vendre le bien immobile sur a la demande du surendettement vais vu la situation je l'avais pas fait et pour pouvoir pas avoir de saisie sur la maison je la met en vente mais puisse stop cette saisie si je paye tout les mois ce que je doit